



JACQUES-ANDRÉ HAURY
DÉPUTÉ
48, CH. DU VILLAGE
1012 LAUSANNE
Privé : T 728 28 00 F 728 58 01
Prof. : T 323 82 42 F 323 40 84
e-mail : hauryvillage@bluewin.ch

CC/HQU/178

A Monsieur André Gasser
Président du Grand Conseil
vaudois
Lausanne

Lausanne, le 28.8.00

Concerne : heure des questions

Monsieur le Président,

Veillez, je vous prie, transmettre au Conseil d'Etat la question qui suit.

Dimanche 27 août, dans son journal du soir, la Télévision suisse romande a donné sur la réforme scolaire vaudoise une information - on devrait dire une propagande - qui, parmi d'autres affirmations, prétendait que *l'absence de note était approuvée par 75 % des enseignants et 95 % des parents.*

J'aimerais demander au Conseil d'Etat si ces chiffres ont été produits par le Département de la formation et de la Jeunesse et, le cas échéant, si le Grand Conseil peut accéder aux données d'une enquête dont les résultats paraissent si encourageants ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, je vous prie, l'expression de ma considération distinguée.


Jacques-André Haury